

Participation citoyenne

GrandAngoulême
Conseil de développement



Rapport

d'activités 2023

Un an de participation citoyenne
avec le Conseil de développement



Donnons notre regard
sur le territoire de demain.

SOMMAIRE

ÉDITO

Page 3

L'ANNEE 2023 EN CHIFFRES ET EN IMAGES

Pages 4 - 5

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

Pages 6 à 9

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Pages 10 à 13

PERSPECTIVES 2024 & SUJETS DE TRAVAIL 2024

Page 14

LE TRAVAIL EN RÉSEAU RENFORCÉ ET PARTAGÉ

Page 15



ÉDITO

L'année qui s'achève a été marquée par une forte mobilisation autour de l'avenir de notre territoire. Dans un contexte de changement climatique si visible maintenant en Charente, nous nous devons de continuer à développer nos modes d'exploration et de travail pour recueillir le plus largement possible la parole des citoyens et citoyennes qui ne s'expriment pas ou qui sont peu entendus.

Tout en gardant notre indépendance, nous avons initié avec les services et les élu.e.s du territoire une **nouvelle relation**, programmant des conférences communes, ayant une démarche itérative d'avis et de réflexions autour des contraintes et enjeux de planification de l'urbanisme, de la qualité environnementale et énergétique regroupés sous le nom évocateur de *Cartéclima!*.

Nous avons conscience que les crises climatiques, sanitaires et énergétiques nous ont fragilisés et que des changements de comportements sont absolument nécessaires. Ceci dans le but de ne pas laisser en route les plus fragiles ; et aussi, d'éduquer et sensibiliser toutes les générations à respecter notre planète au lieu de la consommer. **Les autosaisines sur l'alimentation/agriculture et l'eau et ses usagers répondent à cette préoccupation**. Ces travaux ont fait l'objet de conférences, de rencontres citoyennes, d'échanges avec les autres conseils de développement.

Comment faire advenir les changements de comportements pour vivre notre planète de façon plus solidaire, plus respectueuse et embarquer chacun des citoyens dans une consommation responsable non destructrice ? Ce défi nous interpelle et est au cœur de nos préoccupations. Il devrait se traduire par nos actes au quotidien.

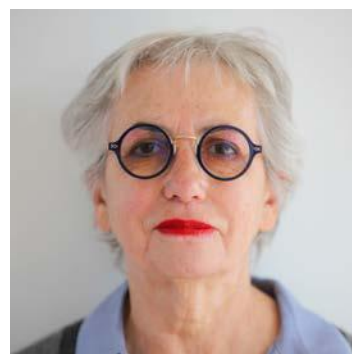
Le travail en réseau contribue à renforcer l'action du Conseil de développement et la place de la démocratie participative au niveau régional et national. En 2023, nous avons resserré les liens avec le CESER Nouvelle-Aquitaine et cette dynamique sera poursuivie en 2024.

Ces grands projets et avancées pour le Conseil de développement de GrandAngoulême ont été portés conjointement avec André CURMI, coprésident depuis 6 ans, qui a quitté avec regrets le CDD en décembre 2023. Nous tenions ici à saluer sa grande implication et son engagement pour faire grandir le Conseil de développement dans une dynamique collective. La raison d'être du CDD et les projets portés dans les prochaines années seront empreints du travail mené par cette coprésidence à trois.

Nous porterons une attention à la nécessité de rester en prise avec la réalité, sans dogmatisme en suivant l'efficacité et la pertinence de nos avis par leur mise en action. Comment le faire de façon évolutive est une autre de nos interrogations.



Philippe MONJARRET,
Coprésident



Marie-Madeleine VINCENT,
Coprésidente

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES ET EN IMAGES

Membres



72 membres

Âge moyen : 57 ans



41%

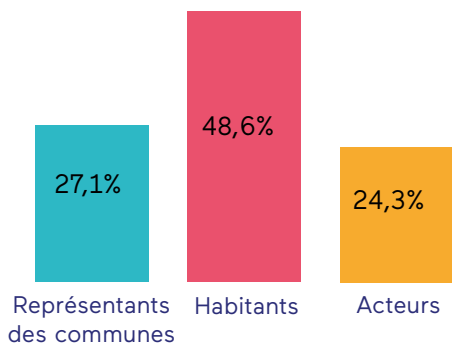
de femmes



59%

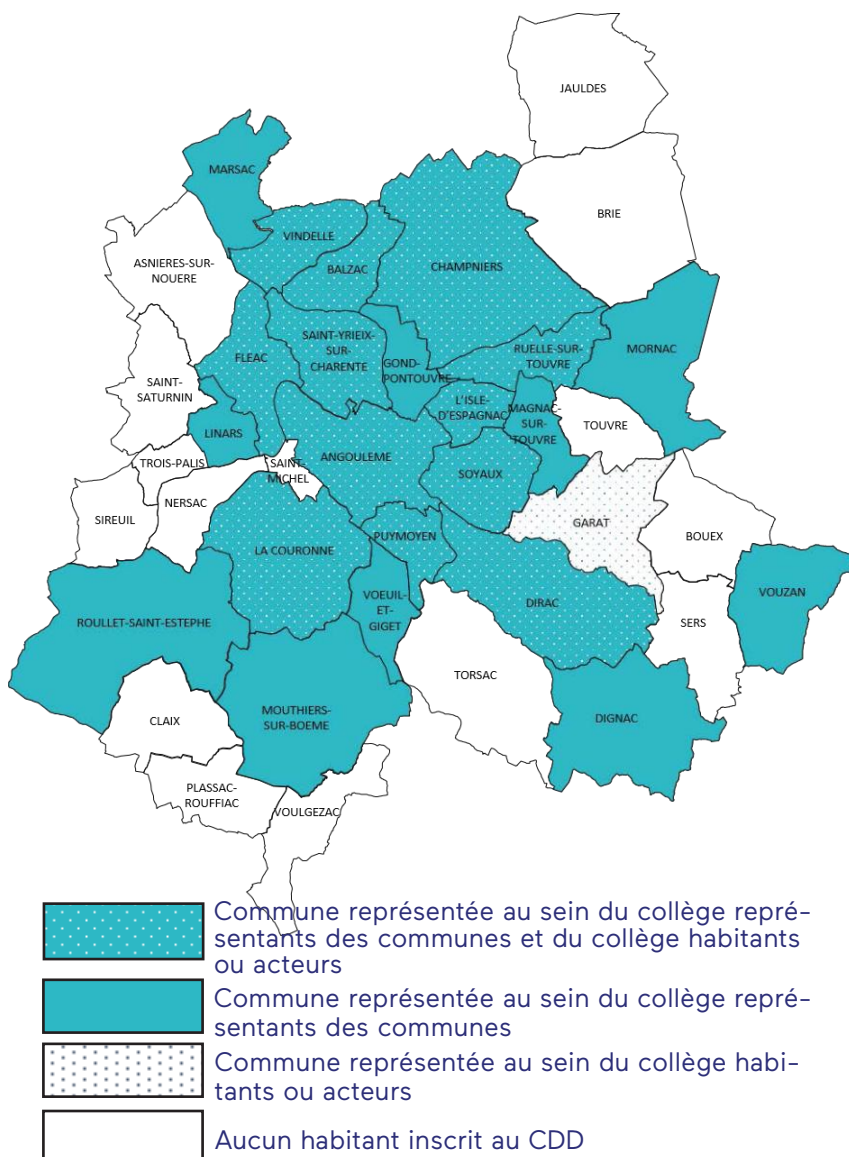
d'hommes

Répartition par collège



19 membres

au sein du Comité d'animation



Groupes et réunions



1656

heures d'engagement
citoyen



54 réunions



1 grande rencontre
régionale

entre Conseil de développement
et CESER de Nouvelle-Aquitaine

1 groupe permanent
Collège représentant.e.s des
communes

1 groupe de travail
Communication

5 avis et contributions
rendus

2 plénières

Des thématiques de travail en

lien avec

les enjeux de territoire

**Des moyens
de communication**

- Une campagne de recrutement réalisée avec les membres
- Une newsletter éditée tous les 2 mois

- Aménagement du territoire
- Cohésion sociale
- Transition écologique et mobilités
- Alimentation et agriculture

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

Une année en mouvement

Un des enjeux pour 2023 était de renforcer la visibilité du Conseil de développement (CDD) avec la mise en œuvre de la stratégie de communication et des actions pour « aller vers » les habitantes et habitants du territoire.

Ainsi, en lien avec les travaux du Conseil de développement et les grands enjeux, plusieurs actions marquantes ont été menées pour faire connaître l'action du CDD et nourrir les travaux :

- **Campagne de recrutement** autour de trois visuels et affichée dans les abribus de GrandAngoulême ;
- Présence lors de plusieurs **événements** organisés sur le territoire ;
- Lancement d'une **newsletter** (116 abonné.e.s) ;
- **Conférence** « De la récolte à la popote » à l'occasion des Gastronomades.

Ces actions, menées en lien avec les grandes préoccupations du Conseil et les membres, montrent la capacité de cette assemblée à se réinventer et à imaginer des leviers pour renforcer la participation citoyenne sur le territoire du Grand Angoulême.

En 2023, 9 nouveaux membres ont rejoint le Conseil de développement avec une grande implication de chacune et chacun dans les groupes projets et les groupes transversaux.

Près de 1700 heures de réunion, de nouvelles méthodes de travail et un investissement au-delà du temps en présentiel ont rythmé le travail du Conseil de développement.

Le Comité d'animation, composé de 19 membres, s'est réuni 10 fois en 2023. Il suit les travaux des groupes-projets et propose les orientations du Conseil de développement en accord avec ses membres.

En 2023, le Conseil de développement a été saisi sur le Fleuve Charente et ses affluents comme élément de cohésion territoriale dont les travaux débiteront en 2024.

Les groupes projets ont poursuivi ou débuté leurs travaux sur les thématiques suivantes :

- **Mobilités, saisine**
- **L'eau et ses usages, autosaisine**
- **Cartéclima, saisine**
- **« Après-crise ? », autosaisine**
- **Alimentation – agriculture, autosaisine**

La grande transversalité des travaux viennent enrichir la saisine Cartéclima!



Gastronomades 2023



Campagne de communication

Des membres en mouvement sur tout le territoire



Sondage auprès des consommateurs

La nécessaire représentativité des communes

Le collège représentant.e.s des communes réunissait 21 communes fin 2023 et parallèlement, 16 communes n'avaient pas d'habitant inscrit.e au sein du Conseil de développement. Un travail de communication a été mené auprès des communes pour relayer les actualités du Conseil et renforcer le lien territorial.

La prise en compte des travaux

Quelle suite pour les travaux du Conseil de développement ?

C'est une question centrale pour l'assemblée citoyenne dont l'engagement bénévole représente un fort investissement. Ainsi, un comité de suivi a été organisé en mai 2023 en présence des élu.e.s et services de GrandAngoulême. La décision finale appartient aux élu.e.s de l'agglomération et l'impact des travaux du CDD s'évalue sur un temps long avec une vision complémentaire des différents acteurs. Concernant la jeunesse et la santé, les avis du CDD ont été fondateurs et ont déclenché des réflexions au sein de l'agglomération. Lors de ce comité de suivi, quatre avis ont ainsi été au cœur des échanges. Les avis sur les jeunes et la santé avaient déjà fait l'objet d'un premier comité de suivi en 2021.

Un travail mené en lien permanent avec GrandAngoulême

Le Conseil de développement de GrandAngoulême travaille en permanence avec l'agglomération notamment grâce au suivi et à l'appui de Maud FOURRIER, Vice-présidente en charge du dialogue territorial et de l'évaluation des politiques publiques, qui suit les travaux du Conseil de développement depuis 2017.

Ce fonctionnement contribue à mener l'action du CDD dans des conditions favorables à l'échange et à la contribution à l'élaboration des politiques publiques.

Que les travaux soient menés en saisine ou autosaisine, les membres peuvent compter sur la disponibilité et l'écoute des élu.e.s communautaires et services.

Ainsi en 2023, 100% des travaux ont fait l'objet d'un temps d'échanges ou de restitution auprès de GrandAngoulême.

L'intégration du CDD en amont des projets est également l'une des clés de réussite dans le processus de travail du Conseil de développement.

Que deviennent les préconisations ?



SAISINE
2018

AVIS SUR LA SANTÉ

une priorité pour les habitant.e.s et l'attractivité du territoire

- Mise en place d'un **Plan d'Action Santé** pour l'amélioration de l'offre de soins avec la création de la mission santé (proposition n°1 du CDD) ;
- **Convention de partenariat** entre GrandAngoulême, l'ARS et les communes (proposition n°2 du CDD) ;
- La mise en oeuvre d'une **feuille de route** santé en synergie avec les préoccupations repérées dans l'avis du CDD ;
- **Vision intercommunale** et transversale des enjeux.



SAISINE
2018

AVIS SUR LE SCHÉMA DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ

- Concernant le schéma du commerce et de l'artisanat de proximité, l'avis du CDD portait notamment sur la nécessité de ne plus étendre les zones commerciales et de renforcer le commerce de proximité : les réponses de GrandAngoulême vont en ce sens. La dynamique est lancée et **de nombreuses actions sont à renforcer notamment en direction des centre-bourgs**.
- La démarche Cartéclima viendra compléter ces dispositifs et le CDD suivra ces sujets dans le cadre de la saisine.



SAISINE
2020

AVIS SUR LES JEUNESSES

Comment sortir du labyrinthe ?

- L'avis du CDD a eu un **effet déclencheur** qui a permis de lancer des réflexions et actions ;
- Intégration du public jeune dans le projet de territoire (proposition n°1 du CDD) ;
- Conception d'une réelle **politique jeunesse** intercommunale qui s'est concrétisée autour d'une feuille de route dédiée (proposition n°2 du CDD) ;
- Rendre lisible ce qui est fait pour la jeunesse avec, entre autres, la proposition de mettre en place un **forum des professionnels** de la jeunesse : le premier a été organisé en 2022.



SAISINE
2020

AVIS SUR LE RLPI*

(*Règlement local de publicité intercommunale)

- Le Conseil de développement **a participé à toute la phase de débat et notamment le questionnaire**. Cette implication dès le début a été **révélatrice de l'avis citoyen**.
- Le comité de suivi a permis de faire le point sur l'avancée de la mise en oeuvre du règlement et de faire le lien avec les questionnements et préconisations du CDD.
- Les points prioritaires du CDD étaient la cohérence et l'homogénéisation des pratiques ainsi que la réduction de la pollution visuelle. Ces points sont bien pris en compte dans le RLPI.

Deux plénières organisées en 2023



← Plénière organisée le 21 novembre 2023

Plénière organisée à Champniers le 8 juin 2023 en présence de Xavier Bonnefont, Président de GrandAngoulême →



Une campagne de communication

On a toutes et tous notre mot à dire !



LES TRAVAUX RÉALISÉS



Saisine *Cartéclima!*

Le regard d'Eric DEMAISON et Marina PETKOVA,
co-animateur et co-animatrice du groupe projet



Le groupe Cartéclima! a rendu deux avis en 2023 : un premier sur le diagnostic de territoire et un second sur le Plan d'Aménagement Stratégique (PAS). Ils ont fait l'objet de présentations auprès des élu.e.s et services et d'un suivi régulier de prise en compte dans la démarche *Cartéclima!*. L'avis sur le PAS a été annexé à la délibération du Conseil communautaire.

La particularité de cette saisine est qu'elle évolue simultanément avec la démarche *Cartéclima!*. La méthode choisie par le groupe est la suivante :

- Suivi rigoureux des étapes de la démarche de planification *Cartéclima!* ;
- Adaptation du groupe au calendrier de l'agglomération ;
- Réorientation de la thématique de travail, pour éviter la fatigue du groupe et pour redynamiser les échanges.

Un évènement marquant ?

L'agilité du groupe de travail nous a permis de réorienter nos travaux et de nous saisir d'une nouvelle thématique, pourtant intrinsèquement liée à *Cartéclima!*.

Si vous deviez résumer l'état d'esprit du groupe en trois mots ?

Agile, Curieux, Partenarial.

Une réussite ?

La rédaction de l'avis intermédiaire sur *Cartéclima!* et de l'avis sur le PAS.

Et la suite ?

Nous nous sommes saisis de la thématique de la participation citoyenne, pourtant très vaste, à travers une démarche locale et d'actualité, *Cartéclima!*. Au-delà de ce projet, la participation citoyenne est une thématique qui concerne tous les Conseils de développement et instances de représentation démocratique, mais aussi et surtout tous les citoyens et toutes les citoyennes. Nous espérons que les travaux du groupe vont à la fois stimuler la réflexion sur la façon dont notre territoire évolue, et contribuer à élaborer une nouvelle stratégie publique en matière d'engagement citoyen.





Suite de la saisine Mobilités (2022)

Il faut que ça bouge maintenant !

Pour une mobilité ambitieuse, équitable et écologique sur le territoire du Grand Angoulême

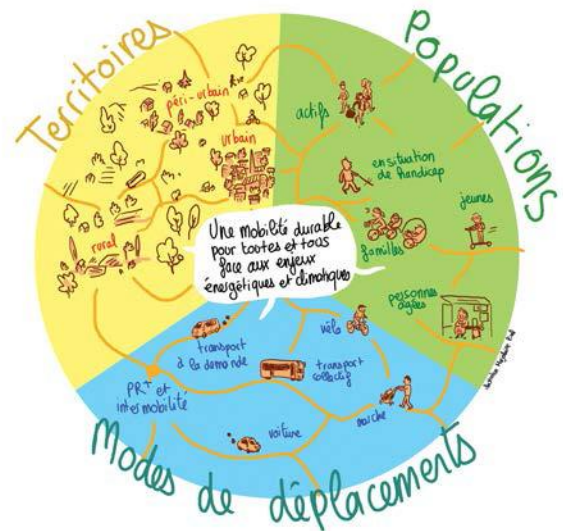
L'avis sur le Schéma des mobilités a été rendu, dans sa version définitive, en juillet 2023. Les travaux ont été présentés en Conseil communautaire et annexés à la délibération concernée.

Suite à cette saisine, le groupe a souhaité poursuivre ses réflexions dans le cadre d'une auto-saisine. Ils ont travaillé en partenariat avec des étudiants de l'Université Panthéon-Sorbonne. En effet, pour la deuxième année consécutive, l'atelier PAVIM* (Penser autrement les villes petites et moyennes), mené en partenariat entre l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a choisi le territoire du Grand Angoulême comme terrain de recherches.

L'enjeu du programme PAVIM est d'interroger, par une approche pluridisciplinaire et critique, les modalités de rétraction (disparition ou diminution) des commerces et des services publics et privés dans les villes petites et moyennes et les stratégies mises en œuvre par les acteurs (publics, privés et associatifs).

Le Conseil de développement a été sélectionné par le programme pour travailler conjointement avec le groupe d'étudiantes et d'étudiants en Master 2 Urbanisme et Aménagement pour mener ses travaux. Pour le CDD, la thématique traitée est « Les mobilités quotidiennes au prisme de la précarité » en lien avec le groupe projet « Mobilités ».

L'objectif est d'alimenter les ressources du Conseil de développement en matière de mobilités des populations, et notamment de celles en situation de précarité dans le Grand Angoulême et son aire d'influence.



L'ensemble des conclusions permettra au groupe projet Mobilités d'enrichir ses travaux. Par ailleurs, les travaux de l'atelier PAVIM 2023 ont été présentés aux membres du Conseil de développement.

*Le programme PAVIM (Penser autrement les villes petites et moyennes) est un projet de recherche collective, sélectionné par l'Université Gustave Eiffel dans le cadre du programme I-Site FUTURE « Inventer les villes de demain ».

RAPPORT PAVIM



<http://www.codevgrandangouleme.fr/blog/rapportpavim/>



Autosaisines

« Après-crises ? »

Plusieurs crises impactent depuis plusieurs années notre pays et plus particulièrement les plus faibles : crise financière, gilets jaunes, Covid-19, énergétique et climatique. Elles aggravent la fragilité des publics les plus démunis et isolés. C'est cet angle qu'a choisi le groupe avec la volonté de porter à connaissance des élu.e.s les conséquences des crises sur les habitantes et habitants de GrandAngoulême.

Une phase d'étude et d'interprétation des données a permis de mieux appréhender la situation au niveau territorial. Par ailleurs, les

membres ont auditionné des spécialistes et associations du territoire afin de recueillir leur témoignage sur la crise Covid et l'impact constaté sur les publics. Ainsi trois rencontres ont eu lieu avec Armel Le Ny, Directeur de la Charente Libre, Madeleine Rouhier, Secours populaire de la Charente et Laurent Courtois, Sociologue.

Les travaux menés par ce groupe projet sont également d'une grande richesse pour alimenter les autres travaux menés par le Conseil de développement.



L'eau et ses usagers

Le regard de Salmi Lachgar et Sylvain Maillard, co-animateurs du groupe projet.



Le groupe Eau a débuté ses travaux sur la thématique de "L'Eau et les usagers" en septembre 2023. Nous avons passé une première période à consulter les acteurs de l'eau, lire travaux et rapports, partager des articles de presse et expériences personnelles pour bien comprendre un sujet complexe et diffus. Puis, nous avons segmenté en quatre sous-thématiques le sujet principal dont quatre sous-groupes de travail en ont tiré des propositions concrètes.

Les évènements de 2024 :

- Conférence de Bernard Legube à l'Alpha, janvier 2024 ;
- Visite de l'usine d'eau potable du Pontil à Touvre, mai 2024.

Si vous deviez résumer l'état d'esprit du groupe en trois mots ?

Curiosité, Studieux, Amical

Une réussite à partager ?

Le groupe est impliqué et soudé autour de l'objectif commun que nous nous sommes fixé. La cohésion des membres permet d'avancer dans un climat enrichissant et constant de travail.

Et la suite ?

Une première phase de rédaction débutera courant 2024 avec des propositions qui seront présentées aux services de GrandAngoulême en cours d'année. Puis viendra la rédaction et la mise en page du rapport final qui sera remis fin 2024.



Autosaisines

« De la récolte à la popote »

Pour un système alimentaire accessible et équitable.

Le Conseil de développement s'est saisi de la thématique de la résilience alimentaire sur le territoire du Grand Angoulême. Les deux années de travail ont été rythmées par des rencontres régulières avec l'agglomération pour faire le lien avec le Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable (PAATD). Des interviews ont été réalisées auprès des producteurs locaux et productrices locales, d'associations et de consommateurs et consommatrices. **Le groupe s'est fait le relais des réalités territoriales.** Les membres du Conseil de développement ont ainsi rencontré et recueilli la parole de 18 agriculteurs, 9 structures d'initiatives citoyennes, des acteurs de l'aide sociale alimentaire. Par ailleurs, le groupe a été à la rencontre de 260 citoyennes et citoyens pour connaître leurs attentes.

A l'occasion des Gastronomades, le groupe projet a organisé et animé une table ronde publique « De la récolte à la popote » le vendredi 24 novembre 2023. Cette rencontre publique était la suite logique et une première concrétisation du travail de réflexion mené durant 2 ans par le groupe.



Le dessin comme outil de sensibilisation

Pour rendre ses conclusions, le Conseil de développement a choisi le format illustré avec la création d'un poster intitulé « De la Récolte à la Popote » imaginé par Angèle Villeneuve.

Elle explique que « ce travail est la synthèse visuelle des travaux menés par le Conseil de développement : l'exercice de vulgarisation prend ici, l'apparence d'un court récit en bande dessinée permettant de s'adresser avec humour aux consommateurs du territoire du Grand Angoulême (citoyennes et citoyens, membres des collectivités locales, acteurs de l'alimentation). »

Le Conseil de développement et l'artiste ont souhaité montrer l'interaction entre tous les acteurs du territoire et aspirent à une résilience alimentaire concertée et équitable pour toutes et tous.



Le collège des représentantes et représentants des communes

Le collège des représentant.e.s des communes a poursuivi son tour du territoire pour aller à la rencontre des communes du Grand Angoulême et ainsi faire le lien avec le Conseil de développement. Son action s'est notamment concrétisée par la présence de l'assemblée citoyenne à différents événements du territoire.



PERSPECTIVES 2024

Les axes de travail

- « Aller vers » : travail et rencontres autour de cette préoccupation
- Formation des animateurs et animatrices des groupes projets
- Temps de rencontre et d'échanges avec le CESER Nouvelle-Aquitaine

Février

- Renouvellement partiel du Conseil de développement

Mai

- Plénière
- Temps d'accueil des nouveaux membres

Juin

- Rencontre régionale des Conseils de développement à Mont-de-Marsan

Automne

- Première restitution sur l'eau et ses usagers
- Rencontre citoyenne territoriale
- Novembre : présence à la rencontre nationale organisée par la CNCD

Décembre

- Plénière

SUJETS DE TRAVAIL 2024

2 auto-saisines



Mobilités



L'eau et ses usagers

2 saisines



Fluve Charente et ses affluents comme élément de cohésion territoriale

Collège des représentant.e.s des communes

Rencontres des communes non représentées, participation à des événements du territoire et organisation d'une rencontre citoyenne territoriale.



Cartéclima !

LE TRAVAIL EN RÉSEAU RENFORCÉ ET PARTAGÉ

« Nos territoires en transitions »

- 18 Conseils de développement régionaux et le CESER de Nouvelle-Aquitaine se sont réunis autour de cette thématique le 30 juin 2023
- Une contribution au niveau national avec la Coordination nationale des Conseils de développement

Relancée en 2023, la Coordination régionale des Conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine a concrétisé son action en organisant une grande rencontre à Angoulême en présence de 50 personnes et du CESER (conseil économique, social et environnemental régional) Nouvelle-Aquitaine

« Nous sommes prêts à mettre en scène l'envie d'un partenariat pérenne, en se nourrissant des travaux de chacun. Notre ambition collective, c'est faire perdurer la démocratie dans nos actes, nos écrits, quelle que soit l'échelle territoriale. »

Emmanuelle Fourneyron,
Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine
(2021 - 2023)



Rencontre régionale des Conseils de développement à Angoulême

Le Conseil de développement poursuit activement son implication au sein de la CNCD. Philippe MONJARRET, coprésident, est membre du Conseil d'administration et nos membres ont participé à des groupes de travail thématiques comme l'eau ou encore l'alimentation et l'agriculture.

Une délégation était également présente à l'occasion des Rencontres nationales organisées en novembre à Nancy et a porté son témoignage à l'occasion de ce temps fort pour le renforcement de l'action des Conseils de développement.



Rencontres nationales des Conseils de développement à Nancy



REJOIGNEZ-NOUS !
VOS IDÉES CONSTRUISENT NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN.

Donnons notre **regard**
sur le **territoire** de demain.



Conseil de développement de GrandAngoulême
25 Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
05 45 93 08 28 / conseildedeveloppement@grandangouleme.fr
www.codevgrandangouleme.fr
Facebook : Codevangouleme16

